

RUDOLF SCHALLER

AVOCAT

Strictement Confidentiel

Recommandée / En 3 exemplaires

TRIBUNAL CANTONAL
1ère Cour Civile
Case postale 3174
2001 Neuchâtel

le 27 novembre 2007

CC.2006.30 - CC1 M. Denis ERNI c/ ORDRE DES AVOCATS VAUDOIS

CONCLUSIONS EN CAUSE

dans le cadre du moyen séparé

de

Monsieur Denis ERNI, Dr./Ing. Phy. Dipl. EPFL/MBA,
case postale 113, 2036 Corcelles

Demandeur

représenté par Me Rudolf Schaller,
avocat, 13 Bd Georges-Favon, 1204
Genève

c o n t r e

ORDRE DES AVOCATS VAUDOIS, Association privée, c/o
Me Jean Heim, avocat,
8, Rue du Grand-Chêne,
1002 Lausanne.

représenté par Me Philippe BAUER, avocat,
Place Pury 3, case postale 2271, 2001
Neuchâtel.

Défendeur

./..

